

Locataire : défaut d'entretien

Par Lierre, le 18/01/2011 à 15:32

Bonjour,

puis-je donner son congé à un locataire qui n'entretient pas le logement que je lui loue ? Cette personne, dépressive, n'ayant pas aéré le logement pendant plusieurs mois, des moisissures se sont déposées sur les murs et le plafond.

Puis-je, sinon, lui intimer de faire les travaux nécessaires ?

Merci de vos réponses

Par mimi493, le 18/01/2011 à 15:46

Comment le savez-vous ?

Par Lierre, le 18/01/2011 à 17:40

J'ai été avertie par la gardienne de l'immeuble, suite à des plaintes de voisinage.